
N° : 2025.2.12

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Nb de membres
en exercice :
31

Séance du 3 avril 2025

Sous la Présidence de M. Umberto STAMILE

Nb de présents :
24

OBJET : AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2024 – BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES

Nb d'absents :
7

POINT 3.3 DE L'ORDRE DU JOUR

LE CONSEIL DE COMMUNAUTE,

- dont suppléés : 1
- dont représentés : 2

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 1612-1 et L 2311-5 ;

Votants :
24
- dont « pour » : 24
- dont « contre » : 0
- dont abstention : 0

VU sa délibération n° 2025.2.11 de ce jour portant approbation du compte financier unique de l'exercice 2024 ;

SUR avis des Commissions Réunies en sa séance du 27 mars 2025 ;

SUR les exposés préalables de M. KLACK, Vice-Président en charge des Finances ;

Et

Après en avoir délibéré,

1° DECIDE

- de statuer sur l'affectation des résultats de l'exercice 2024 dans les conditions suivantes :

BUDGET PRINCIPAL

Résultat de fonctionnement	:	4 312 779,67 €
Affectation en investissement c/1068	:	111 643,79 €
Report de fonctionnement (002)	:	4 201 135,88 €
Résultat d'investissement avec RAR	:	111 643,79 €
dont :		
Restes à Réaliser	:	493 141,25 €
Report de la section d'investissement (001)	:	604 785,04 €

BUDGET ANNEXE Zones Activités

Résultat de fonctionnement	:	14 335,12 €
Report de fonctionnement (002)	:	14 335,12 €
Report de la section d'investissement (001)	:	91 559,85 €

BUDGET ANNEXE PEPINIERE

Résultat de fonctionnement	:	131 579,87 €
Affectation en investissement c/1068	:	131 579,87 €
Report de fonctionnement (002)	:	0 €
Résultat d'investissement avec RAR	:	- 453 871,18 €
dont :		
Restes à Réaliser	:	- 1 584,00 €
Report de la section d'investissement (001)	:	- 452 287,18 €

Délibération n° 2025.2.12

Page 1/2

(dont 0 page en annexe)

REÇU EN PREFECTURE

le 07/04/2025

Application agréée E-legalite.com

BUDGET ANNEXE SPANC

Résultat de fonctionnement	:	- 34 342,14 €
Report de fonctionnement (002)	:	- 34 342,14 €
Report de la section d'investissement (001)	:	0 €

BUDGET ANNEXE ORDURES MENAGERES

Résultat de fonctionnement	:	1 670 123,45 €
Affectation en investissement c/1068	:	0 €
Report de fonctionnement (002)	:	1 670 123,45 €
Résultat d'investissement avec RAR	:	63 733,31 €
dont :		
Restes à Réaliser	:	- 40 678,80 €
Report de la section d'investissement (001)	:	104 412,11 €

BUDGET ANNEXE MUEHLBACH

Résultat de fonctionnement	:	415 631,89 €
Report de fonctionnement (002)	:	415 631,89 €
Résultat d'investissement	:	- 46 766,32 €
Report de la section d'investissement (001)	:	- 46 766,32 €

ADOpte A L'UNANIMITE

Pour extrait conforme
A Ribeauvillé, le 7 avril 2025

Le Président,



M. Umberto STAMILE

La Secrétaire de séance,

Mme Elisabeth SCHNEIDER

Le Président certifie le caractère exécutoire de cette décision conformément à l'article L 2131-1 et L 2131-2-1 du CGCT compte tenu de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat effectués en date du 7 avril 2025 et informe que celle-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de cette date.

Délibération n° 2025.2.12

Page 2/2
(dont 0 page en annexe)

REÇU EN PREFECTURE

le 07/04/2025

Application agréée E-legalite.com